



Cotisations 2023-2024

	Maternelle	Primaire
Cotisation diocésaine	48 €	48 €
UGSEL	3 €	4 €
Scolarité	400 €	400 €
Fournitures scolaires	20 €	25 €
TOTAL PAR ENFANT	471 €	477 €

- **La cotisation diocésaine** est reversée à la direction diocésaine de l'enseignement catholique qui a pour mission d'assurer la coordination de l'ensemble des établissements de Haute-Savoie et d'animer le réseau afin de favoriser sa cohérence.
- **La cotisation de l'UGSEL** est reversée à l'Union générale sportive de l'enseignement libre qui promeut et coordonne l'éducation physique, la pratique du sport et l'éducation à la santé de l'école à l'enseignement supérieur.
- **Le montant de la scolarité** est géré directement par l'OGEC pour les besoins de fonctionnement de l'école (bâtiment, personnel...).
- Les **fournitures scolaires** couvrent l'achat des cahiers et ouvrages mais ne concerne néanmoins pas le matériel d'écriture (trousses, crayons, agenda...).
- **La cotisation de l'APEL** est versée par famille et est utilisée pour des activités extra-scolaires.
- Réductions tarifaires pour les fratries

Les parents qui inscrivent un 3ème enfant sont exemptés du montant de la scolarité mais devront s'affranchir des autres frais.

Tarifs périscolaires 2023-2024

Garderie du matin (7h45-8h25)	2 € / jour
Etude surveillée ou garderie (16h00-17h15)	3 € / jour
Garderie du soir (17h15-18h00)	2 € / jour

Les règlements se font par prélèvement SEPA, chaque fin de mois, sur 10 mois.

Les mensualités sont établies sur la base d'un dixième de la somme des cotisations auquel sont ajoutées les prestations périscolaires et de cantine du mois.

Pour les enfants nouvellement inscrits à l'école, veuillez compléter le mandat de prélèvement SEPA joint et le retourner à la direction de l'école avec un RIB.